



2026 *Concours
international*

HABITAT

RÈGLEMENT DU CONCOURS

COMMENT S'INSCRIRE ?

S'inscrire

Le formulaire d'inscription doit être rempli exclusivement sur le site officiel de l'événement :

www.patchwork-europe.eu > Les concours > Concours 2026

Date limite d'inscription

15 mai 2026 à midi
(heure de Paris)

Frais d'inscription

30 € par oeuvre, non remboursables et obligatoires. Chaque participant peut soumettre jusqu'à deux oeuvres (un dossier par oeuvre).

L'état de l'oeuvre au moment de l'inscription

L'oeuvre doit être complètement finie au moment de l'inscription.

Toute oeuvre incomplète entraînera une disqualification.

Primauté : L'oeuvre doit être récente (moins d'un an) et elle **ne doit pas avoir été exposée** publiquement avant ou après l'inscription. Si votre oeuvre est retenue parmi les 30 finalistes pour l'exposition au Carrefour Européen du Patchwork, **elle ne devra être exposée nulle part ailleurs avant cet événement.** Toutefois, vous êtes autorisé à partager des photos de votre quilt sur les réseaux sociaux ou tout autre support après la décision du jury, en juillet. Les participants sont priés de respecter ces règles pour garantir l'intégrité et l'exclusivité du concours.

Dimensions de l'oeuvre

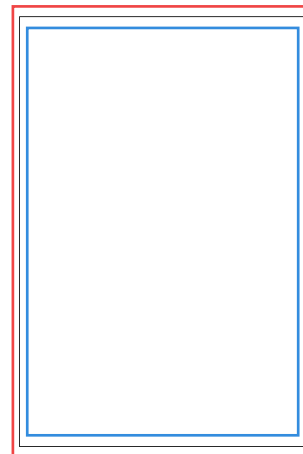
Toutes les oeuvres doivent impérativement respecter les dimensions suivantes :

Largeur : 80 cm (31,5 pouces)

Hauteur : 120 cm (47 pouces)

Une marge de tolérance de **5 %** est accordée, ce qui signifie que les oeuvres peuvent mesurer entre 76 cm (29,9 pouces) et 84 cm (33,07 pouces) de large, et entre 114 cm (44,88 pouces) et 126 cm (49,6 pouces) de haut. Le non-respect de ces mesures entraînera une disqualification immédiate.

80 x 120 CM



Hauteur :

Min. 114 cm

Max. 126 cm

Largeur Min. 76 cm
Max. 84 cm



2026 *Concours
international*

HABITAT

CONSEILS DE PARTICIPATION

Obligations

Déplacement

Les 30 oeuvres finalistes seront amenées à voyager à l'international sur de longues périodes. Il est donc essentiel qu'elles puissent être pliées et cela sans s'abîmer.

Description

Pour compléter votre inscription, plusieurs éléments vous seront demandés. Préparez-les à l'avance pour gagner du temps.

Description générale

Présentez l'histoire et le symbolisme de votre oeuvre, son lien avec le thème et vos sources d'inspiration.

50 mots maximum

Description technique

Indiquez brièvement les techniques employées, les tissus sélectionnés, votre choix de couleurs et/ou autres détails qui vous semblent importants.

25 mots maximum

Merci de respecter scrupuleusement les longueurs de texte indiquées, sous peine de voir votre texte coupé et/ou modifié. Vous avez la possibilité de rédiger en français, en anglais, en allemand ou en espagnol. Veuillez accorder une attention particulière à l'orthographe et à la ponctuation, car ces textes, qui décrivent votre création, seront lus par le jury, les organisateurs et le public si votre oeuvre est sélectionnée.

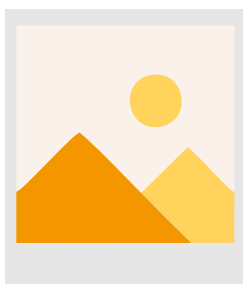
Matériaux

- Toutes les techniques d'art textile sont acceptées, à condition que l'oeuvre soit composée de plusieurs couches de tissu.
- Il est conseillé **d'éviter les matériaux trop fins, susceptibles de se déchirer ou de se froisser** facilement, ainsi que les matériaux rigides (comme le métal) qui ne peuvent être pliés.
- Les matériaux non textiles sont acceptés, à condition que leur poids reste limité, mais le tissu doit impérativement constituer la majeure partie de l'oeuvre, qui **doit pouvoir être pliée**.
- Le tissu peut être cousu, appliqué, collé, thermocollé, peint ou dessiné.
- L'usage de cuir ou de tout matériau d'origine animale est strictement interdit.

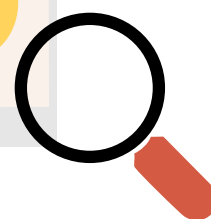
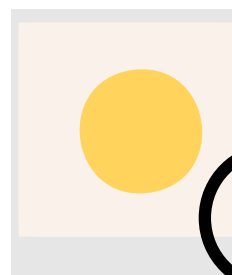
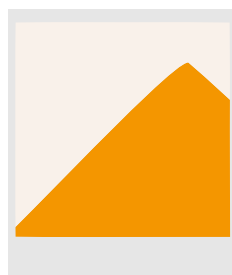
Photos

Le jury effectuera sa sélection sur la base des photos fournies, la qualité des images constitue donc un facteur déterminant.

Chaque formulaire d'inscription doit être accompagné de **3 photos de haute qualité** :



Une photo de l'oeuvre entière, montrant clairement tous ses bords, avec un fond visible. Les inscriptions qui ne présentent pas clairement les contours du quilt seront immédiatement disqualifiées.



Deux photos de détails, mettant en valeur des zones permettant d'apprécier le travail et la finesse de l'exécution.

- L'oeuvre soumise doit être photographiée sur fond blanc ou noir, en haute résolution et **envoyée au format .JPEG ou .JPG, avec une qualité de 300 dpi**
- La taille maximale par photo est de **5 Mo** (il n'y a pas de taille minimale, mais en dessous de 2 Mo, la qualité pourrait être insuffisante pour l'évaluation du jury)
- **Les couleurs doivent être fidèles à la réalité** : aucune retouche colorimétrique ou esthétique ne sera tolérée
- **Seuls les formats JPEG/JPG** sont acceptés (pas de PNG, TIFF, PDF, etc.).

SAQA a élaboré un **tutoriel contenant des conseils essentiels pour la mise en valeur** et la photographie de vos oeuvres d'art. [Vous pouvez le consulter ici](#) (en anglais uniquement).

Utilisation des visuels

Les droits artistiques de l'oeuvre demeurent la propriété exclusive de l'artiste. En soumettant les photos numériques, le participant accepte automatiquement leur utilisation gratuite à des fins promotionnelles par les organisateurs et les institutions accueillant le concours, que ce soit dans la presse, en ligne, sur des supports imprimés ou sur les réseaux sociaux, y compris pendant les déplacements de l'exposition.

Toutes les oeuvres sélectionnées seront présentées dans le Catalogue souvenir de l'édition correspondante du Carrefour Européen du Patchwork.



2026 *Concours
international*

HABITAT

Droits d'auteur

L'oeuvre soumise doit être une création originale exprimant de manière distincte la vision et la créativité de l'artiste. Si l'oeuvre s'inspire d'une création préexistante, la source doit être dûment mentionnée, en veillant à ce qu'il ne s'agisse en aucun cas d'une copie ou d'une reproduction directe. **Les participants sont pleinement responsables du respect des législations en vigueur en matière de droits d'auteur** et doivent s'assurer de ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

Dans le cadre de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) au cours du processus de création, les participants doivent également se conformer aux réglementations relatives aux droits d'auteur. L'IA doit être employée comme un outil au service de la vision artistique, et l'oeuvre finale doit manifestement démontrer une contribution humaine substantielle. **L'artiste demeure responsable de l'originalité de l'oeuvre soumise**, y compris en cas d'intervention de l'IA. Tout contenu généré par l'IA à partir de matériaux préexistants doit respecter scrupuleusement les droits d'auteur, en attribuant de manière appropriée les sources ou bases de données utilisées, afin de **prévenir toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle.**

Éléments essentiels

- **AUCUN quilt ne doit être envoyé par courrier ou transporteur avant la décision du jury.** Seules les 30 oeuvres sélectionnées devront être expédiées aux organisateurs.
- **Tout dossier d'inscription incomplet** ou soumis après la date limite d'inscription sera systématiquement refusé.
- **Les frais de participation ne sont en aucun cas remboursables** une fois le dossier transmis.
- **En soumettant votre quilt, vous reconnaissez que toute oeuvre dont les photos d'inscription ne reflètent pas fidèlement la réalité**, dont les dimensions sont incorrectes, ou manifestant un état visiblement dégradé (y compris, sans s'y limiter, un tissu déchiré, des taches, des odeurs prononcées, une finition de qualité insuffisante) ou inachevée **sera rejetée.**
- En cas de sélection de votre (vos) quilt(s), **vous vous engagez à respecter toutes les directives énoncées dans le règlement du concours**, y compris, mais sans s'y limiter, la préparation de l'oeuvre, les modalités d'expédition et les délais impartis.
- Vous comprenez que **si votre quilt est reçu après le délai prescrit, il pourra être renvoyé sans être exposé.**
- **Les décisions prises par les organisateurs de l'exposition, le jury et les juges sont définitives** et ne peuvent être contestées.
- **L'organisation se réserve également le droit de retirer un quilt du processus de sélection ou de l'exposition** (s'il figure parmi les finalistes) s'il est jugé non conforme aux informations fournies dans le dossier d'inscription (photos, mesures, descriptions et autres), et les lauréats concernés seront tenus de renoncer à tout ruban ou prix décerné.
- **Tout non-respect du règlement pourra entraîner une suspension des droits de participation** du créateur au concours pendant une période pouvant aller jusqu'à 5 ans.



2026 *Concours
international*

HABITAT

NOTATION

Jury

Un jury international, composé de plusieurs experts en arts textiles nommés par l'organisateur, sélectionnera les 30 oeuvres qui constitueront l'exposition. Le jury du concours Habitat sera composé de :



Brenda Gael Smith
Australie



Sophie Zaugg
Suisse



Teresa Duryea Wong
États-Unis

Les décisions du jury sont sans appel et n'ont pas à être justifiées. Le jury se réserve également le droit d'exclure toute oeuvre jugée non conforme sur la base des photos et/ou des descriptions fournies.

Critères d'évaluation

Dans le but de vous orienter dans la conception de votre oeuvre, veuillez trouver ci-dessous les critères d'évaluation sur lesquels les juges s'appuieront.

Impact visuel

- **Composition** : l'oeuvre attire l'oeil, la composition est équilibrée entre les formes, les couleurs et les textures. Ces éléments créent une pièce homogène
- **Couleur** : les combinaisons de couleurs et le choix des teintes sont pertinents. Le contraste et l'harmonie sont visibles
- **Créativité** : l'oeuvre présente un design original, des idées ou des techniques innovantes. Il ne s'agit pas d'une reproduction ou d'un modèle existant

Technique

- **Technique de couture** : l'assemblage, l'appliqué ou toute autre technique sont parfaitement maîtrisés, les bords et les lignes sont précis, les points sont invisibles, plats, précis et fins
- **Technique de quilting** : le design du quilting est pertinent et met en valeur l'oeuvre, la répartition du quilting est équilibrée, les points sont réguliers en termes d'espacement et de pression, les lignes parallèles sont symétriques, aucune ride n'est présente, les courbes sont fluides, et l'échelle du quilting (taille et proportion) est bien choisie
- **Finitions** : les bordures sont droites, sans ondulations ou courbes, d'une largeur constante, les points sont réguliers, les bords sont bien définis, et aucun défaut visible n'est présent

Thème

- **Relation** : le lien avec le thème est évident ou rapidement compréhensible
- **Créativité** : l'oeuvre propose une interprétation personnelle du thème de manière originale, évitant une simple représentation basique et se tenant à l'écart des stéréotypes

Prix

Les prix seront décernés et annoncés (à l'exception du Prix du Public) lors de la cérémonie de remise des prix qui se déroulera pendant le Carrefour Européen du Patchwork. Les finalistes recevront une invitation pour assister à la cérémonie, ainsi qu'un pass gratuit donnant accès à toutes les expositions de la journée.



Grand Prix

choisi par le jury, d'un montant de **2000 €**.



Prix du Public

Voté par les visiteurs du Carrefour Européen du Patchwork, d'un montant de **1000 €**. Le gagnant du Prix du Public sera annoncé après l'événement.

En outre, plusieurs autres prix seront remis par les sponsors officiels du concours, comprenant des chèques et des fournitures professionnelles pour le patchwork et le quilting.

À noter

L'oeuvre ayant obtenu le Grand Prix deviendra la propriété des organisateurs et sera intégrée à la collection du Carrefour Européen du Patchwork, sans possibilité de recours.

CALENDRIER DU CONCOURS

- **Date limite de participation** avant le vendredi **15 mai 2026 à midi** (heure de Paris)
- Sélection réalisée par le jury
- **Résultats communiqués** par e-mail le **jeudi 9 juillet 2026**

Pour les 30 œuvres retenues pour l'exposition

- Date limite d'envoi de votre oeuvre par courrier ou transporteur : **31 juillet 2026**
- Inauguration de l'exposition : du **17 au 20 septembre 2026** lors du Carrefour Européen du Patchwork
- Cérémonie de remise des prix : vendredi **18 septembre 2026 à 14h30** à Sainte-Marie-aux-Mines



2026 *Concours
international*

HABITAT

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE POUR LES 30 FINALISTES

Comment préparer votre quilt une fois sélectionné ?

Une **étiquette** comportant le titre de l'oeuvre, le nom et prénom de l'artiste, l'adresse postale, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone doit être cousue au dos de la pièce (en bas à gauche).

Une **manche en tissu de 8 cm de haut** (3 pouces) de large doit être fixée en haut du dos de l'oeuvre avant l'envoi, afin de faciliter son accrochage.



Transport et assurance

Trajet aller

- Si l'oeuvre est sélectionnée par le jury, son envoi est obligatoire
- En cas de sélection, l'oeuvre doit être envoyée au bureau des organisateurs **au plus tard le 31 juillet 2026**
- Les frais de transport, ainsi que les droits de douane éventuels, sont à la charge des participants
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages liés au transport
- Des consignes précises concernant l'emballage seront communiquées aux artistes dont les oeuvres seront retenues

Remarque : En soumettant votre quilt, vous comprenez que les organisateurs ne seront pas responsables du dépôt de réclamations auprès des transporteurs. Toute préoccupation ou tout litige lié à l'expédition doit être traité directement par l'expéditeur du quilt (le soumissionnaire), qui agira en tant que réclamant dans toutes les communications avec la société de transport.

Trajet retour

Le processus de retour débutera fin 2027/début 2028, après la fin de la tournée d'exposition. L'itinéraire détaillé sera communiqué ultérieurement.

Les envois de retour seront effectués par courrier ou transporteur, en fonction de la destination. Les frais sont à la charge du participant et devront être réglés par virement bancaire. Le montant variera en fonction du pays, des tarifs en vigueur et du poids volumétrique du colis. L'emballage d'origine sera utilisé pour l'envoi de retour, à condition qu'il soit en bon état.

Assurance

L'organisateur assurera les oeuvres à partir de leur arrivée à ses bureaux jusqu'à leur retour. Les artistes participants reconnaissent que l'expédition internationale comporte un risque limité de perte ou de détérioration de l'œuvre. Dans le cas où les organisateurs ne parviendraient pas à récupérer l'œuvre ou à la remettre dans son état d'origine, l'artiste renonce à toute réclamation ou demande d'indemnisation à l'encontre des organisateurs.

Voyage du concours



Les oeuvres sélectionnées seront emmenées à voyager pendant plus d'un an dans d'autres événements textiles, musées et galeries à travers le monde, sous la responsabilité de l'organisateur.

Les quilts seront de retour au bureau des organisateurs fin 2027/début 2028 (dates à préciser). Pendant le voyage du concours, l'assurance est prise en charge par l'organisateur. **Si l'œuvre soumise est jugée trop fragile ou non conforme, elle sera refusée par les organisateurs.** Selon les besoins, les oeuvres pourront être pliées pour le transport, et non enroulées.

Vente

Il n'est pas rare que des oeuvres suscitent l'intérêt d'acheteurs potentiels lors de leurs déplacements. Chacune des oeuvres des 30 finalistes pourra donc être proposée à la vente par l'artiste, s'il ou elle le souhaite.

Le prix appliqué sera celui indiqué sur le formulaire de participation au concours, sauf indication contraire. Sur le prix de vente communiqué par l'artiste, l'organisateur déduira une commission de 20 % pour ses services d'intermédiation.

L'œuvre ne pourra être vendue qu'après son retour de voyage, mais le créateur sera informé de tout intérêt manifesté par un acheteur pendant le déplacement.